


Informations de base	
<p><b>2025/0419(COD)</b></p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<p>Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières: extension de son champ d'application aux marchandises en aval et le renforcement des mesures anticourtournement</p> <p>Modification Règlement 2023/956 <a href="#">2021/0214(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.15 Fiscalité de l'environnement 6.20 Politique commerciale commune en général</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ENVI</b> Environnement, climat et sécurité alimentaire	CHAHIM Mohammed (S&D)	23/02/2026
		Rapporteur(e) fictif/fictive JARUBAS Adam (EPP) SARDONE Silvia (PFE) CAVEDAGNA Stefano (ECR) MATTHIEU Sara (Greens /EFA) BOYLAN Lynn (The Left) ARNDT Anja (ESN)	
	<b>Commission pour avis</b>	<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>INTA</b> Commerce international	BOYLAN Lynn (The Left)	02/03/2026
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	SALINI Massimiliano (EPP)	25/03/2026
	<b>Commission pour l'évaluation budgétaire</b>	<b>Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire</b>	<b>Date de nomination</b>

	<b>BUDG</b> Budgets	GÓMEZ LÓPEZ Sandra (S&D)	03/03/2026
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>	
	Fiscalité et union douanière	HOEKSTRA Wopke	
Comité économique et social européen			
Comité européen des régions			





Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/12/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0989 	Résumé
12/02/2026	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		

Prévisions	
14/09/2026	Date indicative de la séance plénière, 1ère lecture

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2025/0419(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Modifications et abrogations</b>	Modification Règlement 2023/956 <a href="#">2021/0214(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 294-p7-ac Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 192-p1
<b>Consultation obligatoire d'autres institutions</b>	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
<b>État de la procédure</b>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/10/04825

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE786.835</a>	10/04/2026	

**Commission Européenne**

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2025)0989 	17/12/2025	Résumé
Document annexé à la procédure	SEC(2025)0989 	17/12/2025	
Document annexé à la procédure	SWD(2025)0987 	17/12/2025	
Document annexé à la procédure	SWD(2025)0988	17/12/2025	
Document annexé à la procédure	SWD(2025)0989 	17/12/2025	

**Parlements nationaux**

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	CZ_CHAMBER	COM(2025)0989	24/03/2026	
Contribution	IT_CHAMBER	COM(2025)0989	01/04/2026	
Contribution	PT_PARLIAMENT	COM(2025)0989	09/04/2026	

**Informations complémentaires**

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

**Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur****Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions**

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/04/2026	TOYOTA MOTOR EUROPE
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/04/2026	COPA-COGECA
KARLSBRO Karin	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	23/04/2026	YARA BELGIUM S.A.
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/04/2026	ANIMA CONFINDUSTRIA MECCANICA VARIA
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/04/2026	Confederazione Nazionale Coldiretti

KARLSBRO Karin	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	22/04/2026	The European Steel Association
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	22/04/2026	Federazione Imprese Siderurgiche Italiane
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/04/2026	ArcelorMittal Steelbel
MARAN Pierfrancesco	Président(e) de commission	ENVI	17/04/2026	European Aluminium AISBL
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/04/2026	Confederazione Italiana della Piccola e Media Industria Privata
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/04/2026	VICAT S.A.
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	14/04/2026	APPLIA 04201463642-88
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	13/04/2026	Europacable
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/04/2026	Orgalim – Europe's Technology Industries
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	13/04/2026	CEMBUREAU - The European Cement Association
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	13/04/2026	Orgalim – Europe's Technology Industries
LÖVIN Isabella	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	13/04/2026	European Aluminium AISBL
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	10/04/2026	European Environmental Bureau WWF European Policy Programme
FRIIS Sigrid	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	08/04/2026	"Business for CBAM Coalition"
RECHAGNEUX Julie	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	02/04/2026	Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication Fédération des Industries Mécaniques Siemens AG ARTEMA Fim Métaux en Feuilles Syndicat national du Décolletage Selectarc ARCOM Industrie ARAVIS Precision
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	01/04/2026	UNIFE
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	30/03/2026	European Aluminium 9224280267-20
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	30/03/2026	Entso-E 25805148045-87
RECHAGNEUX Julie	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ITRE	25/03/2026	Fédération des Industries Mécaniques
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	25/03/2026	EUROMETAUX 0153489100398-55
SARDONE Silvia	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/03/2026	GROUPE SEB
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/03/2026	Federlegnoarredo
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	24/03/2026	Federlegno 422927852139-85

SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	24/03/2026	Eurofer 93038071152-83
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	23/03/2026	Salzgitter 484497715199-45
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	19/03/2026	Confindustria 27762251795-15
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/03/2026	ANIMA CONFINDUSTRIA MECCANICA VARIA
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/03/2026	The European Steel Association
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/03/2026	Federchimica
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	17/03/2026	ANIMA 222607318896-47
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	16/03/2026	APPLiA (Home Appliance Europe)
SALINI Massimiliano	Rapporteur(e) pour avis	ITRE	16/03/2026	Federacciai 288211239086-16
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/03/2026	Federazione Imprese Siderurgiche Italiane
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/03/2026	FINCANTIERI SpA
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/03/2026	The European Steel Association
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/03/2026	Fertilizers Europe
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/03/2026	CEE Bankwatch Network
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	09/03/2026	Bruegel Institute for European Environmental Policy Third Generation Environmentalism Ltd Global Strategic Communications Council
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/03/2026	NOVE
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/03/2026	APPLiA (Home Appliance Europe)
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	04/03/2026	NV Bekaert SA
BOYLAN Lynn	Rapporteur(e) pour avis	INTA	02/03/2026	Bellona Europa
MATTHIEU Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/02/2026	APPLiA (Home Appliance Europe)
CAVEDAGNA Stefano	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	19/02/2026	ANIMA CONFINDUSTRIA MECCANICA VARIA

## Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ARIMONT Pascal	22/04/2026	Norsk Hydro
SOKOL Tomislav	14/04/2026	The European Steel Association
KANEV Radan	01/04/2026	TIC Council

POLFJÄRD Jessica	18/03/2026	Electrolux Home Products Europe
BUDA Daniel	17/03/2026	YARA BELGIUM S.A. logos public affairs
WÖLKEN Tiemo	12/03/2026	Bellona Europa
BERNHUBER Alexander	11/03/2026	The European Steel Association
KANEV Radan	11/03/2026	EUROFER
KANEV Radan	10/03/2026	Fertilisers Europe
GLÜCK Andreas	03/03/2026	Miele & Cie. KG
WÖLKEN Tiemo	03/03/2026	Miele & Cie. KG
GLÜCK Andreas	23/02/2026	APPLiA (Home Appliance Europe)
WÖLKEN Tiemo	05/02/2026	European Aluminium AISBL
FRITZON Helène	04/02/2026	Electrolux Home Products Europe

## Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières: extension de son champ d'application aux marchandises en aval et le renforcement des mesures anticcontournement

2025/0419(COD) - 17/12/2025 - Document de base législatif

OBJECTIF : étendre, à partir de 2028, le champ d'application du règlement relatif au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (règlement MACF) afin d'y inclure des produits en aval spécifiques à forte teneur en acier et en aluminium, dans le but de renforcer l'efficacité du MACF.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le règlement (UE) 2023/956 du Parlement européen et du Conseil établissant un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (règlement MACF), entré en vigueur le 1er octobre 2023, avait initialement un champ d'application limité, couvrant les biens les plus exposés au risque de fuite de carbone et les plus émetteurs de carbone. Un système simplifié du MACF est actuellement en vigueur jusqu'à fin 2025. Le champ d'application de ce règlement devrait être progressivement étendu aux produits situés plus en aval de la chaîne de valeur des biens énumérés à l'annexe I dudit règlement.

Dans sa communication intitulée «Un plan d'action européen pour l'acier et les métaux», la Commission a exposé les objectifs d'extension du champ d'application du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières à certaines industries à forte teneur en acier et en aluminium, ainsi que de traiter le risque de contournement et de pratiques susceptibles de compromettre les objectifs du MACF, notamment la réorientation par les pays tiers de biens à faible intensité d'émissions vers le marché de l'Union en l'absence d'efforts pour décarboner l'ensemble de leur production.

CONTENU : la présente proposition vise à modifier le règlement (UE) 2023/956 établissant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) afin de **renforcer l'efficacité du MACF** pour lutter contre le risque de fuite de carbone, notamment par :

1. l'**extension du champ d'application du MACF** pour traiter le risque de fuite de carbone pour les produits situés en aval dans la chaîne de valeur des produits en acier et en aluminium actuellement inclus dans le champ d'application du MACF;
2. la lutte contre les tentatives de **contournement** des obligations liées au MACF ;
3. l'amélioration des règles techniques d'attribution des émissions à **l'électricité** dans le but d'encourager la décarbonation des importations d'électricité.

### *Extension du champ d'application*

L'extension proposée du champ d'application du MACF aux produits dérivés de l'acier et de l'aluminium s'appuie sur la logique du règlement MACF actuel et du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE-UE), en ciblant les produits et les secteurs où les émissions intégrées et le risque de fuite de carbone sont les plus élevés. Sur cette base, la proposition étend le champ d'application du MACF à **180 produits dérivés de l'acier et de l'aluminium**, de manière à maximiser les avantages environnementaux en couvrant les émissions supplémentaires, tout en limitant autant que possible les charges administratives et la complexité pour les importateurs et les opérateurs de pays tiers.

### *Contournement et évitement*

La proposition concernant le risque de contournement et d'évitement équilibre les besoins d'assurer l'efficacité du MACF et de limiter la complexité et la charge administrative du mécanisme. Elle adopte une **approche flexible et ciblée**, via la mise en œuvre et des actes délégués, **pour identifier les importations à risque de contournement** ou d'autres pratiques visant à éviter les obligations MACF, pour lesquelles des conditions supplémentaires devraient s'appliquer à l'utilisation des émissions réelles.

#### ***Importations d'électricité***

La proposition relative aux importations d'électricité **simplifiera les conditions de déclaration des valeurs réelles d'émissions**. Cela améliorera l'efficacité du MACF pour encourager la décarbonation dans les pays tiers tout en rendant l'utilisation des valeurs réelles d'émissions plus réalisable pour tous les acteurs concernés. Les modifications de l'approche concernant les valeurs par défaut pour les importations d'électricité ne créent aucune complexité supplémentaire pour les importateurs ou les opérateurs de pays tiers.

#### ***Suivi***

La proposition renforce les exigences en matière de suivi, de déclaration et de vérification pour les importateurs de produits en aval nouvellement couverts. Elle améliore la coopération et l'échange d'informations entre les autorités douanières, les autorités nationales compétentes et la Commission.

#### ***Incidences budgétaires***

L'extension en aval n'a pas pour objectif de générer des recettes, mais plutôt de renforcer l'efficacité climatique du MACF en matière de prévention des fuites de carbone. Cette proposition devrait générer environ **580 millions d'euros de recettes annuelles d'ici 2030**. Au-delà de 2030, avec la suppression progressive des allocations gratuites au titre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE), les recettes devraient continuer d'augmenter, pour atteindre environ 690 millions d'euros d'ici 2035. L'impact sur le budget de l'UE est estimé à 200 millions d'euros en moyenne par an sur la période 2028-2034, conformément à la proposition de la Commission pour le cadre financier pluriannuel 2028-2034.